

News hosberg

Mars 2021

Chères productrices et chers producteurs,

Cet hiver, nous n'avons eu à nous plaindre ni de températures trop élevées ni d'un manque de neige. En dépit de conditions routières parfois difficiles pour les chauffeurs et de l'important travail de déneigement pour les producteurs, nous avons surmonté cette période sans sinistre à déplorer. Cela a montré une fois de plus que l'engagement de tout un chacun est important pour assurer le fonctionnement de l'entreprise sans incidents significatifs. Et voilà que depuis quelques jours, le printemps fait une apparition précoce et soudaine. A plus basse altitude, l'herbe a déjà commencé à pousser et dans quelques semaines, les premiers cheptels de poules pondeuses pourront à nouveau profiter du pâturage. Afin d'assurer également les livraisons des quantités d'œufs attendues pour Pâques, nous allons décrire dans la présente newsletter, en plus d'aborder d'autres thèmes intéressants, quelques mesures envisageables pour bien démarrer le pâturage:

- Rétrospective 2020
- Grippe aviaire: levée de toutes les mesures
- Estampillage correct des œufs et préparation des caisses
- Température dans les entrepôts d'œufs
- Suivi sanitaire des cheptels de volaille, convention Médevét
- Ensemencement de céréales sur les pâturages
- Mesures préventives pour le début de la sortie au pâturage
- Points importants des contrôles d'exploitation
- Ajustement des prix des miettes de paille bio, mise à jour de la liste de prix
- Recherche collaborateur/-trice

Rétrospective 2020

En 2020 aussi, la demande d'œufs a été très élevée. Ainsi, en 2020, les ventes d'œufs à la pièce ont augmenté de 9%. Nous tenons par la présente à vous remercier sincèrement pour l'excellente coopération!

Voici quelle a été l'évolution au cours de l'année 2020 dans les autres secteurs d'activité d'hosberg:

- Ovoproduits en kg: augmentation du chiffre d'affaires de 16%
- Produits frais en CHF: augmentation du chiffre d'affaires de 16%
- Commerce: baisse du chiffre d'affaires de 35%, en raison des restrictions importantes concernant les restaurants

Grippe aviaire: levée de toutes les mesures

La Confédération fait savoir qu'«une analyse de la situation montre que, à l'heure actuelle, la grippe aviaire ne se propage ni en Suisse ni dans les zones frontalières des pays voisins. Il faut



toutefois continuer de suivre la situation de près.» En conséquence, la Confédération lève toutes les mesures. Chez hosberg aussi, les mesures d'hygiène prises en interne concernant la grippe aviaire seront également levées.

Estampillage correct des œufs et préparation des caisses

Merci de veiller à **ne pas rajeunir** les œufs lors de leur estampillage! Lorsqu'une caisse n'a pas pu être complètement remplie la veille, les œufs qui viendront compléter la caisse doivent être estampillés à la date du jour précédent.

En cas d'incertitudes concernant le réglage de la machine à estampiller, le service de conseil de Nuovo vous renseignera volontiers.

Par ailleurs, il convient de veiller à empiler, dans la mesure du possible, 4 caisses estampillées à la même date. Lorsque ce n'est pas possible au regard du nombre de caisses, la caisse portant une date différente doit être placée en haut de la pile ou bien il faut préparer une pile séparée avec un mélange de dates. Ainsi, le chauffeur à Rüti n'aura pas besoin de démonter toute la pile pour placer la caisse du bas estampillée avec une date différente dans la colonne séparée portant la date correspondante.



Tri à Rüti: rangement des caisses d'œufs par colonnes en fonction de la date

Les étiquettes doivent être écrites au stylo noir de manière bien lisible avec la bonne date. La mention «Industrie» doit être inscrite au stylo rouge sur l'étiquette des œufs industriels.

Température dans les entrepôts d'œufs

Nous avons reçu de nouvelles directives concernant l'entreposage des œufs dans les entreprises de nos clients.

Désormais, la température dans les entrepôts d'œufs **ne doit pas** être inférieure à 10°C, y compris en hiver. Merci de régler en conséquence les climatiseurs ou radiateurs.

Par températures très basses, les entrepôts d'œufs même bien isolés deviennent trop frais et doivent être chauffés.

Sinon, la même règle s'impose: 10°C à 20°C, selon la température extérieure. Par températures très élevées en été (>30°C), l'entrepôt d'œufs peut afficher une température supérieure à 20°C, sans toutefois dépasser 25°C.



Suivi sanitaire des cheptels de volaille, convention Médvét

De nombreux propriétaires de poules pondeuses ont conclu une convention Médvét avec le vétérinaire de leur exploitation pour le suivi sanitaire des poules. Cette convention permet au vétérinaire d'administrer des médicaments que l'éleveur utilise pendant plusieurs jours (par exemple le Flubenol). Une convention Médvét oblige également le vétérinaire à inspecter le troupeau une fois par an. En même temps, il doit veiller au bon fonctionnement du distributeur de médicaments et de la pompe doseuse pour les additifs via l'eau potable.

Si votre vétérinaire ne procède pas spontanément à ces contrôles, vous devez le lui signaler. En revanche, seul le vétérinaire est autorisé à diagnostiquer une maladie et à prescrire un traitement médicamenteux. En tant que conseillers avicoles, nous sommes seulement autorisés à formuler des hypothèses et à émettre des recommandations concernant les maladies possibles et leur traitement. Il est donc d'autant plus important que votre vétérinaire connaisse votre poulailler et votre cheptel et qu'il s'assure que les dispositifs de dosage pour les médicaments fonctionnent, car il porte une grande part de responsabilité! Si votre vétérinaire ne souhaite pas s'occuper plus avant de la volaille, il existe toute une série de bons vétérinaires spécialisés dans la volaille qui sillonnent toute la Suisse. L'équipe de conseil peut, si nécessaire, vous fournir les coordonnées correspondantes.

Ensemencement de céréales sur les pâturages

Nombreux sont les éleveurs de volaille qui connaissent le problème suivant: la couche herbeuse du pâturage jouxtant le parcours en cas de mauvais temps ne parvient pratiquement pas à se régénérer. Quelques producteurs de hosberg ont fait de bonnes expériences avec l'ensemencement de céréales.

Tant que les semis n'ont pas encore bien levés, il est possible de clôturer la zone récemment enssemencée. A cet égard, selon les directives bio concernant la régénération des zones proches des poulaillers, seule la moitié des ouvertures entre le parcours en cas de mauvais temps et le pâturage peut être proposée. Dès que la céréale présente des racines stables et a atteint une bonne hauteur, la zone peut de nouveau être ouverte aux poules. A l'automne ou au printemps suivant, l'ensemencement est renouvelé.

Mesures préventives pour le début de la sortie au pâturage

Bientôt, les poules pourront de nouveau sortir au pâturage. Nous recommandons les mesures suivantes pour éviter que la réouverture du pâturage ne s'accompagne d'une baisse de la ponte ou de problèmes de santé:

- Démarrage du pâturage par temps sec. A défaut, laisser les poules quelques jours de plus dans le parcours en cas de mauvais temps.
- Quelques jours avant le démarrage du pâturage, donner une alimentation complémentaire avec des bactéries lactiques ou acidifier l'eau potable pour protéger la flore intestinale et la rendre plus résistante aux infections par le colibacille.
- Tondre les endroits où l'herbe est relativement haute, pour éviter tout obstruction du jabot par des brins d'herbe trop longs.



- Veiller à ce que les poules disposent de suffisamment de grit ou de cailloux dans le bain de sable pour le bon fonctionnement du gésier.

Points importants concernant le contrôle de l'exploitation

Les contrôles d'exploitation par nos auditeurs internes ont révélé des zones d'ombre concernant les points suivants:

- Les clapets d'accès à l'ACE doivent être ouverts dans le poulailler dès le lever du jour et l'ACE doit être éclairée si nécessaire. Les poulaillers pour poules pondeuses disposent d'une ACE intégrée, autrement dit la superficie de l'ACE est comptée comme partie intégrante du poulailler et doit par conséquent demeurer accessible aux poules tout au long de la journée.
- Lorsque les poules ne sont pas sorties dans le parcours en cas de mauvais temps ou au pâturage en raison d'un traitement vermifuge ou pour d'autres raisons, une autorisation du vétérinaire est requise et l'Office cantonal de l'agriculture doit en être informé. A défaut, il y a un risque de sanctions pour non-respect des exigences SRPA.
- La litière dans le poulailler et dans l'ACE doit recouvrir le sol. Selon l'autorité de contrôle, cela signifie que la litière doit avoir une hauteur d'au moins 5 cm.

Ajustement des prix des miettes de paille bio

En lieu et place des pellets de paille comme litière, nous comptons désormais dans notre gamme des miettes de paille issues de l'agriculture biologique suisse. Leur prix est de Fr. 50.- / 100 kg hors TVA, un sac contient 20 kg, une palette 24 sacs.

La liste de prix mise à jour avec tous les produits pour la production de volailles, que vous pouvez acheter chez hosberg est jointe au présent courriel.

Recherche collaborateur/-trice en Suisse romande pour aider lors des changements de poulailler

Nous sommes toujours à la recherche d'un collaborateur/d'une collaboratrice pour changer les poulettes de poulailler. Le champ d'activités porte surtout sur le contrôle et l'assistance lors de la mise au poulailler et lors du retrait des poulettes en Suisse romande. Profil recherché: une personne ayant une formation d'agriculteur/-trice ou d'aviculteur/-trice avec de bonnes connaissances en français et en allemand, à l'oral comme à l'écrit. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter l'offre d'emploi en cliquant sur le lien suivant:

<https://erp.hosberg.ch/jobs/detail/mitarbeiter-in-ein-und-ausstellungen-43>

Si vous connaissez quelqu'un que cela pourrait intéresser, n'hésitez pas à faire passer le message!

Bien cordialement

Votre **service de conseil hosberg**



